

*Astuces
et réflexes
malins*

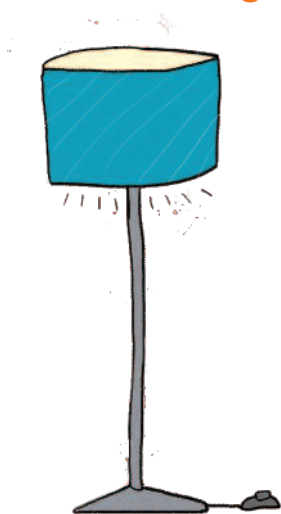
COMMENT
LIMITER
MA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE ?



Soyez **écocitoyen**
et limitez votre
consommation
en adoptant
des **gestes**
simples
et **efficaces** !

L'éclairage
représente
10 à 15 %
de la facture
d'électricité.

Lumière sur l'éclairage



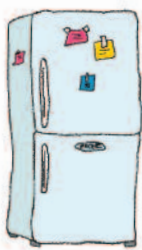
- **Je pense à éteindre les lumières** en quittant une pièce : un geste simple qui me permettra de faire des économies.
- **J'utilise des ampoules basse consommation.** Les ampoules basse consommation consomment cinq fois moins d'énergie qu'une ampoule classique.
- **Je privilégie la lumière naturelle.**
- **Je dépoussière régulièrement mes lampes et mes luminaires** : un geste simple qui me permettra de préserver la luminosité de mon logement.
- **J'utilise des abat-jour clairs.** Ils laissent mieux passer la lumière.

Je ménage mes appareils électroménagers



LE RÉFRIGÉRATEUR ET LE CONGÉLATEUR

- **Je nettoie régulièrement mes appareils.** La grille arrière de mon réfrigérateur doit être dépoussiérée régulièrement. Son encrassement influe considérablement sur la consommation électrique de mon appareil (une grille sale peut faire doubler la consommation d'énergie de mon réfrigérateur).
- **Je dégivre régulièrement mon réfrigérateur et mon congélateur.** L'accumulation du givre réduit les performances de mes appareils et augmente fortement leur consommation.
- **Je laisse refroidir mes plats** avant de les mettre au réfrigérateur. Plus le produit est chaud, plus la quantité d'électricité utilisée pour le refroidir est importante.



LE LAVE-LINGE ET LE LAVE-VAISSELLE

- **J'utilise les programmes « éco » de mes appareils.** En utilisant les touches « éco », je peux diminuer leur consommation de 25 %.
- **Je pense à programmer mes appareils de lavage.** La programmation de certains appareils aux heures creuses permet de réduire ma facture d'électricité et de réduire la production d'électricité durant la journée et donc l'émission de CO₂.
- **Je privilégie les lessives à moyenne ou basse température.** Un lavage à 30 °C consomme trois fois moins d'énergie qu'un lavage à 90 °C.
- **J'évite de trop utiliser mon sèche-linge,** car celui-ci consomme deux fois plus d'énergie qu'un lave-linge. Je préfère le séchage traditionnel de mon linge sur un étendoir.

Je ne laisse pas mes appareils en veille.

Ces appareils consomment près de 500 kWh/an s'ils restent en veille 24h/24 durant 365 jours !



ORDINATEUR

TÉLÉVISION

DÉCODEUR

CHAÎNE-HIFI,
ETC.

Trucs et astuces !

Je couvre mes casseroles d'un couvercle quand je fais bouillir de l'eau. J'économise ainsi près de 30 % d'énergie.



Je remplace mes ampoules traditionnelles par des ampoules à LED et réduis ainsi ma consommation de 90 %.

Si j'ai un smartphone, je peux télécharger l'application **Ecogator** (application mobile qui permet d'analyser l'étiquette énergie de l'appareil qui m'intéresse).

L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE

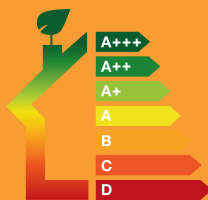
J'opte pour des appareils électroménagers classés A+ ou A.

Les appareils de classe A sont plus économes en électricité. L'étiquette énergie est obligatoire pour les réfrigérateurs, les congélateurs, les combinés, les lave-linge, les sèche-linge, les lave-vaisselle, les caves à vin, les fours et les hottes de cuisine.



Le saviez-vous ?

Privilégier un four à air pulsé ou un combiné permet de faire une économie d'énergie de 14 %.



En savoir +
www.ademe.fr

CDC Habitat est engagé dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) pour protéger l'environnement, préserver votre santé et vous permettre de mieux maîtriser vos charges locatives.

Une démarche RSE permet d'avoir un impact positif sur la société, de respecter l'environnement tout en étant économiquement viable.

CDC Habitat
Direction de la communication,
pôle Clients et Marketing

Octobre 2019

Illustrations
Marjorie Blandin

Chiffres
Agence de l'environnement
et de la maîtrise de l'énergie
(Ademe)

Imprimé en France
chez Grafik plus
labellisé Imprim'Vert®,
sur papier 100 % recyclé



CDC Habitat, Société Anonyme
d'Économie Mixte à Directoire
et Conseil de surveillance
Siège social 33, avenue Pierre Mendès
France - 75013 Paris
Capital social 933 301 600 €
RCS Paris 470 801 168

Ne pas jeter sur la voie publique